

Freeport-McMoRan Inc.
Politique en matière de santé et de sécurité

La sécurité et la santé de tous les employés de Freeport-McMoRan Inc. (« FCX ») constituent la préoccupation principale et une valeur fondamentale de la société. L'objectif est zéro accident sur le lieu de travail et zéro cas de maladie professionnelle. La production et les coûts y relatifs sont essentiels au bien-être de l'entreprise, mais ces considérations ne doivent jamais empiéter sur la sécurité et la santé du personnel ou la protection de l'environnement.

Nous pensons que tous les accidents du travail et les maladies professionnelles sont évitables. Nous avons la conviction que les questions de sécurité et de santé sont non seulement compatibles avec toutes les autres fonctions de gestion de l'entreprise, mais aussi qu'elles en font partie intégrante, et qu'une gestion appropriée de la sécurité et de la santé aura des conséquences positives sur la production ou les coûts plutôt que de les compromettre.

Un principe fondamental de la politique de la société consiste à assurer le respect des normes internes et externes applicables en matière de sécurité et de santé. La responsabilité de la sécurité et de la santé incombe au supérieur hiérarchique, et toutes les politiques et pratiques en matière de sécurité et de santé doivent être respectées et activement appliquées à tous les niveaux hiérarchiques. Chaque employé doit prendre la responsabilité de sa propre sécurité, ainsi que de celle de ses collègues. Chaque employé doit créer, autant que possible, un environnement de travail qui élimine les risques pour la santé et la sécurité, chaque fois que cela est possible. Si un risque ne peut être éliminé, les employés doivent alors travailler ensemble pour le réduire ou le contrôler de manière efficace. L'attribution des responsabilités et la décision d'instaurer des mesures de responsabilisation concernant les performances relatives à la sécurité et à la santé s'effectuent à tous les niveaux hiérarchiques. Le conseil d'administration surveillera et recevra de manière régulière des rapports sur les prestations en santé et sécurité.

Dans la poursuite de nos objectifs, nous mesurerons notre progrès par rapport aux critères de référence établis. Nous fournirons la formation et les ressources nécessaires pour satisfaire à nos critères de référence en matière de sécurité et de santé, et chacun sera tenu responsable des résultats.

Nous veillerons à ce que les employés et les sous-traitants soient correctement formés et s'engagent à suivre toutes les procédures et pratiques obligatoires en matière de sécurité. La sécurité et la santé ne seront pas compromises. Chaque employé et sous-traitant est responsable de sa sécurité personnelle, de la sécurité des autres et de l'environnement dans lequel il travaille. Aucune activité ne pourra être considérée si importante, et aucun projet si urgent, empêchant de prendre le temps d'effectuer le travail en toute sécurité. Travailler sans risque est une condition d'emploi.

Dans le cadre de notre philosophie et de notre pratique, nous tiendrons tous les sous-traitants qui utilisent nos installations, responsables du maintien du même niveau de sécurité que nous exigeons de nous-mêmes. Tous les contrats comprendront des dispositions spécifiques en matière de sécurité visant à réaliser ce résultat. Nous conduirons auprès de nos sous-traitants des audits réguliers sur le respect de la sécurité pour assurer le suivi de nos politiques et valeurs fondamentales.

Nous mènerons régulièrement des audits complets sur la sécurité et la santé sur nos sites. Ces audits nous permettront d'évaluer le niveau de conformité de nos pratiques par rapport à nos programmes en matière de sécurité et de santé. Ces informations seront communiquées à tous les niveaux hiérarchiques.

Les professionnels de la sécurité travaillant dans nos unités opérationnelles sont chargés d'aider ces dernières à atteindre leurs objectifs en matière de sécurité et de santé. Ils aideront la direction en développant et en mettant en œuvre des programmes de sécurité efficaces, et concevront des méthodes pour mesurer de manière efficace les performances en matière de sécurité. Ils analyseront également les résultats et les tendances concernant la conformité, pour finalement formuler des recommandations en vue d'améliorer les performances.

Nous nous sommes engagés à offrir un cadre de travail sûr et sain et à apporter les ressources adéquates par des programmes de formation, des programmes d'incitation à la sécurité, et des programmes visant la santé professionnelle pour atteindre la place de leader reconnu dans les domaines de la sécurité et de la santé. Nous considérons les programmes en matière de sécurité et de santé, dans le cadre du travail ou en dehors, comme étant un investissement dans notre ressource la plus précieuse, nos employés.

Ainsi modifiée par le conseil d'administration le 3 février 2015

